

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal =
Journal forestier suisse

Band: 101 (1950)

Heft: 2-3

Rubrik: Vereinsangelegenheiten = Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Im gleichen Heft der Revue Forestière Française sind weiter erschienen:

Bouvarel : Les expériences sur la reproduction végétative des arbres forestiers à l'Arboretum de Hörsholm (Danemark).

Jacquot : Aperçu sur les problèmes du bouturage en matière forestière.
Grünig.

FORSTLICHE NACHRICHTEN · CHRONIQUE FORESTIÈRE

Hochschul-Nachrichten

An der Abteilung für Forstwirtschaft der Eidg. Technischen Hochschule hat sich Herr Dr. *Fischer* habilitiert für « Provenienz- und Züchtungsfragen bei Waldbaumarten ».

VEREINSANGELEGENHEITEN · AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Extrait des procès-verbaux des dernières séances du Comité permanent

Assemblée annuelle au Tessin, automne 1950. Le Comité local étudie une proposition du Comité permanent de remplacer l'excursion du mercredi par plusieurs excursions partielles, de un ou deux jours, étudiant chacune un aspect particulier des conditions forestières du Tessin (traitement, dévestiture, reboisements). L'assemblée se réunira à Locarno. Il n'y aura pas de séance le dimanche après-midi, ce jour étant consacré au voyage d'arrivée. Toutes les questions administratives seront liquidées le lundi matin. La fin d'août étant une saison peu propice, il est probable que l'assemblée aura lieu au début de septembre.

«*Schöner Wald in treuer Hand.*» Les premiers exemplaires ont paru à fin octobre 1949. Le livre est une magnifique réussite, il est tellement demandé qu'en décembre les travaux de reliure ne pouvaient pas encore suivre aux commandes. C'est la meilleure félicitation qui puisse être adressée à son auteur ! Une adaptation française est prévue pour dans 2 à 3 ans, elle sera assurée par notre collègue A. Bourquin de Neuchâtel.

Loi agraire. Une certaine offensive des milieux agricoles se fait sentir à l'égard de la forêt. Pourtant, les forestiers n'ont pas été, comme on l'entend dire, des « malins » en faisant adopter le maintien de la surface boisée. Ils ont obéi à l'obligation d'assurer un minimum de protection au pays, et c'est ce point de vue qui doit être défendu parce qu'il répond aux nécessités vitales. La Société forestière suisse interviendra encore auprès des Chambres fédérales au moment de la discussion des articles critiques du projet de loi agraire.

Statuts et liste des membres. Une réimpression est prévue dans un avenir très prochain.

Supplément. Tous les articles parus au « Journal forestier suisse » à l'occasion du Centenaire de l'Etat fédératif seront réunis en un supplément qui paraîtra sous peu.

Le secrétaire: *J. Péter.*